

V 13 No 3
Juillet 2017

Info Municipal SAINT-ATHANASE



Photo : Daniel Parisien – Lieu : Parc Georges-Labrecque

Municipalité de Saint-Athanase
6081, Chemin de l'Église, Saint-Athanase, Québec, G0L 2L0

Téléphone : 418 863-7706
Télécopieur : 418 863-7707
Courriel : info@saint-athanase.com

Dans ce numéro :

- **Chronique municipale** Page 3
 - Heures d'ouverture du bureau municipal – Horaire d'été
 - Congés fériés à l'occasion de la fête du Travail
 - Prochaines séances du conseil 2017
 - Heures d'ouverture de la bibliothèque municipale - Horaire d'été
 - Un message de sympathie

- **Mot de la directrice générale** Page 4
 - La visite du classificateur des Fleurons du Québec
 - Articles du règlement général concernant le bruit

- **Mot du maire** Page 6
 - Projets pour la saison estivale :
 - Asphaltage, sentiers pédestres, Mont Thompson,
 - Centre communautaire, téléphonie cellulaire

- **Le Cercle de Fermières** Page 7

- **La berce du Caucase, comment l'éliminer?** Page 8

- **Service d'urbanisme** Page 9
 - Programme d'aide à la rénovation Réno-Région
 - Vacances de l'urbaniste

- **Mot de la bibliothèque municipale - Horaire d'été** Page 9

- **Francine Bernier, agente de pastorale** Page 10
 - Un nouveau souffle pour notre église

- **Info Caisse** Page 10
 - Vous avez peut-être droit à une ristourne

- **Souper des acériculteurs en photos** Page 11

- **Fête Nationale en photos** Page 14

- **Petits rappels** Page 16
 - Trucs de grand-mère citoyenne
 - Prochains versements de taxes
 - Un nouveau trésor parmi nous
 - Invitation à faire partie du conseil municipal

Chronique municipale

Heures d'ouverture du bureau municipal en période régulière

Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h – 13 h à 16 h

Heures d'ouverture du bureau municipal du 23 juin au 1^{er} septembre inclusivement

Du lundi au jeudi : 9 h à 12 h – 13 à 16 h – Vendredi : FERMÉ

Congé férié à l'occasion de la fête du travail

Le bureau municipal sera fermé : lundi 4 septembre

Prochaines séances du conseil 2017

- 9 août Mercredi
- 5 septembre Mardi
- 2 octobre Lundi

Heures d'ouverture de la bibliothèque municipale en période régulière

La bibliothèque est ouverte le **mardi en après-midi de 13 h 30 à 14 h 30**
et le **vendredi soir de 19 h à 20 h**.

Heures d'ouverture de la bibliothèque municipale du 27 juin au 5 septembre

La bibliothèque est ouverte le **mardi de 13 h 30 à 14 h 30** et le **jeudi de 19 h à 20 h** (au lieu du vendredi)

*Un message de sympathie à toutes les personnes affligées par le
départ d'un être cher, survenu au cours des derniers mois...*

*Puissent ces quelques mots vous apporter un peu de réconfort et vous
aider à traverser les moments difficiles que vous vivez.*

Sincères condoléances





MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

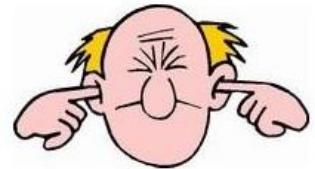
Suite au renouvellement de notre adhésion aux Fleurons du Québec, la visite du classificateur aura lieu dans la semaine du 24 juillet. Nous recevrons à l'automne 2017, notre nouvelle cote de classification des Fleurons du Québec.

La Municipalité a entrepris des actions afin d'embellir notre milieu soit : l'aménagement du panneau de bienvenue à l'entrée sur la route de Picard, deux bacs à fleurs sont installés, un sur le terrain de l'église et l'autre au bureau de poste. De plus, avec **la participation de M. Pierre Emmanuel Larose** des sentiers pédestres seront aménagés au Lac des Canards. **Un merci spécial à M. Claude Patry** qui permet l'utilisation de ses terrains aux fins de ce projet. En collaboration avec le cercle des Fermières de Saint-Athanase, un concours est organisé « Fleurissons notre paroisse (maison et parterre) ». Vous avez jusqu'à la mi-août pour participer et les prix seront remis au début de septembre.

Tous ensemble, poursuivons nos efforts d'embellissement durable de la municipalité.

Chaque petit geste est important.

Dans un autre ordre d'idée, nous tenons à vous mentionner que le règlement général de la municipalité mentionne ceci :



Article 108

Troubler la paix par le bruit

Il est interdit en tout temps de faire, de provoquer ou d'inciter à faire de quelque façon que ce soit un bruit susceptible de troubler la paix, la tranquillité, ou le bien-être des citoyens.

Est notamment susceptible de troubler la paix ou le bien-être des citoyens, tout bruit répété, même s'il n'est pas constant.

Article 110

Haut-parleurs

Il est interdit à toute personne d'utiliser ou permettre que soit utilisé un haut-parleur ou autre instrument reproducteur ou amplificateur de sons à l'intérieur d'une unité d'habitation ou dans les aires communes, de manière à ce que les sons reproduits soient audibles à l'intérieur d'une autre unité du même immeuble et qu'ils troublent la paix ou le bien-être des citoyens.

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE (SUITE)

Article 111

Flûtes et pétards

Il est interdit de causer un bruit par l'utilisation de flûtes à air ou actionnées électriquement, de pétards ou autres objets semblables.

Article 114

Bruit extérieur

Commet une infraction, toute personne qui, la nuit, chante, crie, jure, cause ou tolère tout autre bruit semblable dans un endroit public ou dans un endroit privé extérieur de la municipalité.

Article 115

Travaux bruyants

Entre 21 h et 7 h, il est interdit d'exécuter ou de faire exécuter des travaux susceptibles de causer un bruit de nature à troubler le repos des citoyens.

Le présent article ne s'applique pas aux employés municipaux ni aux personnes qui exécutent des travaux sur la voie publique. Il ne s'applique pas non plus à tout travail de déneigement, tout travail exécuté lorsqu'il y a urgence ou aux activités agricoles.

Le présent article vise, notamment, les travaux de construction, d'excavation ou tout autre travail bruyant.

Article 179

Amende minimale de 100 \$

Quiconque contrevient aux dispositions des articles, 108, 110, 111, 114 ou 115, commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 100 \$ dans le cas d'une personne physique et de 200 \$ dans le cas d'une personne morale, ladite amende ne pouvant excéder 1 000 \$ dans le cas d'une personne physique et 2 000 \$ dans le cas d'une personne morale.

Nous espérons que vous pourrez ainsi profiter de la belle saison et de cohabiter de façon harmonieuse avec vos voisins.

Francine Morin
Directrice générale

MOT DU MAIRE

Bonjour citoyens et citoyennes, enfin la période des vacances est arrivée, pour certains c'est un petit voyage, visite des beaux coins de notre belle province, pour d'autres, c'est de passer quelques jours au terrain de camping en famille. Tous ces bons moments passés en famille permettent de refaire le plein d'énergie. Pour les étudiants c'est le moment de faire le vide après une année scolaire bien remplie. La saison estivale veut dire aussi plus de visiteurs, anciens résidents ou tout simplement des descendants de gens qui ont déjà vécu chez nous. Accueillons ces gens d'une manière respectueuse et avec une grande générosité. Pour ceux et celles qui auront à se déplacer sur les routes, soyez prudents dans vos déplacements.



Asphaltage chemin de la Rivière Noire Ouest

Dans les dernières semaines, l'asphaltage du chemin de la Rivière Noire fut réalisé par l'entrepreneur Construction B.M.L. Cette réalisation a été possible grâce à l'argent provenant du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec TECQ 2014-2018.

Sentiers pédestres

La municipalité s'est dotée d'un plan de développement de sentiers pédestres, afin de mettre en valeur des sites de villégiatures méconnus de son territoire. Ce projet fut déposé au comité d'analyse de la MRC de Témiscouata. Respectant tous les critères du comité d'analyse, notre projet pourra être réalisé dans les prochaines semaines grâce à une aide financière du Fonds de développement des territoires.

Mont Thompson

La municipalité a reçu dernièrement les autorisations des différents ministères, pour la mise en place d'un sentier facilitant l'accès au Mont Thompson. La construction d'un belvédère est prévue dans les prochains mois. Le comité d'analyse du Pacte rural avait recommandé ce projet mettant en valeur un autre beau site de villégiature situé sur le territoire de St-Athanase.

Centre communautaire

Suite à la rencontre d'information du 13 juin dernier, les membres du conseil ont pris en considération les demandes des citoyens présents. Pour ces raisons des démarches seront entreprises d'ici l'automne pour faire les réparations nécessaires à la toiture du centre communautaire et l'amélioration du drainage autour du bâtiment.





MOT DU MAIRE (SUITE)

Téléphonie cellulaire

Au printemps 2017, le conseil des maires de la MRC de Témiscouata, a engagé par résolution, la Firme Origine, pour faire une étude des différents sites potentiels pour installer des tours ou toute autre infrastructure pouvant faciliter la couverture cellulaire sur le territoire de la MRC. Au total 65 sites ont été étudiés, 16 de ces sites représentent un bon potentiel. Étant donné que les fournisseurs (Bell, Telus, Rodgers,...) ne construisent plus de tours, l'implication des milieux sera d'autant plus importante. Différentes possibilités s'offrent aux municipalités, mais il faut tenir compte des coûts reliés à cette nouvelle technologie. Étant donné que nous vivons dans un territoire où il y a beaucoup de variations d'altitudes, la situation est d'autant plus complexe. D'autres informations vous seront fournies prochainement.

André St-Pierre, maire

Des nouvelles du Cercle de Fermières de Saint-Athanase

-  Si vous désirez faire partie du Cercle de Fermières, vous avez jusqu'au 1^{er} décembre. Me contacter au 418-859-3046.
-  N'oubliez pas de participer au concours «Fleurissons notre paroisse » qui est organisé en collaboration avec la Municipalité. Déposez votre coupon de participation au magasin L.G. Thibault ou au bureau municipal. Plusieurs prix seront attribués à la fin de l'été.
-  Aussi cette année encore, le Congrès Provincial des Cercles de Fermières du Québec a eu lieu à Rivière-du-Loup à l'Hôtel Universel. Une exposition comprenant de très belles pièces d'artisanat provenant de plusieurs Cercles du Québec y étaient en démonstration. **Le tout s'est déroulé les 7-8-9 juillet derniers.**
-  Passez un bel été!

Sylvie Michaud, secrétaire trésorière pour le Cercle de Fermières


















LA BERCE DU CAUCASE

Comment la reconnaître et qui contacter pour l'éliminer?

La berce du Caucase est une plante exotique envahissante et toxique. Elle présente un risque pour la santé et pour l'environnement. Chez l'humain, le contact avec la sève de la berce du Caucase, combiné avec l'exposition à la lumière (rayons ultraviolets naturels ou artificiels), cause des lésions à la peau. Ces lésions sont semblables à des brûlures. Par ailleurs, quand cette plante croît dans un milieu, elle s'étend rapidement et nuit à la croissance des autres plantes qui y poussent déjà. Comment identifier la berce du Caucase? • Sa hauteur peut atteindre 2 à 5 mètres • Sa tige montre des taches rougeâtres • L'envers des feuilles est lisse. Dans la MRC de Témiscouata, l'éradication de la berce du Caucase a été confiée à l'OBV du fleuve Saint-Jean, dont le siège social est à Témiscouata-sur-le-Lac. Les travaux d'éradication sont exécutés par des professionnels et ce, sans frais pour les propriétaires des terrains où se trouve la berce du Caucase. Pour faire un signalement, composez le : (418) 899-0909 ou écrivez à l'adresse : projets@obvfleuvestjean.com Plus de détails sur la berce du Caucase : www.obvfleuvestjean.com

Tableau 3.1 - Tableau comparatif de la berce du Caucase, berce laineuse et berce commune (Sources : Pereg, 2010; MDDEP, s. d.; Goujon, s. d.; Tela Botanica,

	Berce du Caucase (<i>Heracleum mantegazzianum</i>)	Berce laineuse (<i>Heracleum maximum</i>)	Berce commune (<i>Heracleum sphondylium</i>)
Taille	2-5 m	1-3 m	0,8-1,2 m
Tige	 <ul style="list-style-type: none"> • Nombreuses taches pourpres bien définies • Poils blancs rudes principalement à la base des tiges foliaires 	 <ul style="list-style-type: none"> • Verte avec peu ou pas de taches pourpres • Recouverte de poils blancs souples 	 <ul style="list-style-type: none"> • Verte avec peu ou pas de taches pourpres • Recouverte de poils hérissés
Inflorescence	 <ul style="list-style-type: none"> • Ombelle de 50-150 rayons 	 <ul style="list-style-type: none"> • Ombelle de 15-50 rayons 	 <ul style="list-style-type: none"> • Ombelle de 15-30 rayons
Feuille	 <ul style="list-style-type: none"> • Divisée en 3-3 folioles • Folioles profondément découpées et dentées 	 <ul style="list-style-type: none"> • Divisée en 3-5 folioles • Folioles moins découpées et moins dentées 	 <ul style="list-style-type: none"> • Divisée en 5-7 folioles • Folioles profondément découpées et limbes minces
Face inférieure des feuilles	 <ul style="list-style-type: none"> • Lisse ou légèrement écaillée, généralement sans poils 	 <ul style="list-style-type: none"> • Recouverte de poils blancs souples et laineux 	 <ul style="list-style-type: none"> • Recouverte de poils
Face supérieure des feuilles	 <ul style="list-style-type: none"> • Glabre 	 <ul style="list-style-type: none"> • Glabre 	 <ul style="list-style-type: none"> • Recouverte de poils

7

Service d'urbanisme



PROGRAMME D'AIDE À LA RÉNOVATION RÉNO-RÉGION

Encore pour la période 2017-2018, le programme RénoRégion a été reconduit. Au total, trois projets pourront être octroyés dans notre municipalité, les places sont donc limitées. Cependant, trois autres projets peuvent être mis en attente au cas où il y aurait désistement pour les premiers. Pour avoir de l'information ou pour remplir le formulaire, il faut se présenter à la municipalité locale via l'inspecteur en bâtiment, il n'est donc pas nécessaire de se présenter au bureau de la MRC. L'inspecteur est en charge de transmettre la documentation au fonctionnaire de la MRC. Par la suite, celui-ci s'occupera de rejoindre le propriétaire concerné.

VACANCES 2017

Étant donné que la saison estivale est arrivée, il est temps de prendre des vacances. Prenez-note que je serai absent pour la période allant du 31 juillet au 4 août et du 1^{er} au 8 septembre.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION ET BON ÉTÉ !

Anthony Racine

Inspecteur en bâtiment, urbanisme et environnement

BIENVENUE À VOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HEURES D'OUVERTURE POUR LA SAISON ESTIVALE



Du 27 juin au 5 septembre 2017

Mardi : 13 h 30 à 14 h 30

Jeudi : 19 h à 20 h



25 et 27 juillet, 1^{er} et 3 août : FERMÉ (Vacances de la construction).

La bibliothèque recommencera à ouvrir le vendredi soir à partir du 8 septembre.

BON ÉTÉ À TOUS!

Le comité de bibliothèque

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR NOTRE ÉGLISE

Qui pourra contribuer à ce nouveau souffle pour l'Église de Saint-Athanase? Cela viendra de tous les baptisés qui auront le goût et le courage de s'unir aux autres paroissiens dans le but de former une communauté vivante, fraternelle et célébrante.

Toute personne désireuse de participer à ce beau projet d'Église appelé « Tournant missionnaire » peut se joindre à l'un ou l'autre des trois champs d'activités déjà en place dans la paroisse. Chaque baptisé, selon ses talents et ses aspirations peut choisir de rejoindre l'équipe de « fraternité et engagement » afin de vivre des projets de solidarité. Il y a aussi l'équipe de « formation à la vie chrétienne » dans laquelle les responsables préparent et vivent des rencontres de formation chrétienne avec les jeunes ou encore des moments de partage de la Parole de Dieu. Et pour ceux qui auraient une attirance pour la préparation de célébrations eucharistiques ou de célébrations de la Parole, ils peuvent rejoindre l'équipe liturgique « Prière et célébration ».

Tous les baptisés sont les bienvenus car les talents de chacun sont variés et nécessaires pour le bien de tous. N'hésitez pas, vous serez soutenus pour la mise en place et la réalisation des projets qui donneront ce nouveau souffle à notre Église locale.

Si vous désirez plus de précisions ou d'informations, vous pouvez communiquer avec moi, il me fera plaisir d'en discuter avec vous.

Francine Bernier, St-Athanase, 418-859-2570
Agente de pastorale pour l'unité de l'Est



Caisse Desjardins des
Champs et des Bois
487 avenue de l'École Saint-Alexandre, QC G0L 2G0
418-495-2420

Info Caisse

AVIS

Est donné aux gens qui ont quitté la Caisse Desjardins des Champs et des Bois au cours de la dernière année (2016) et qui utilisaient les produits d'épargne et de crédit,

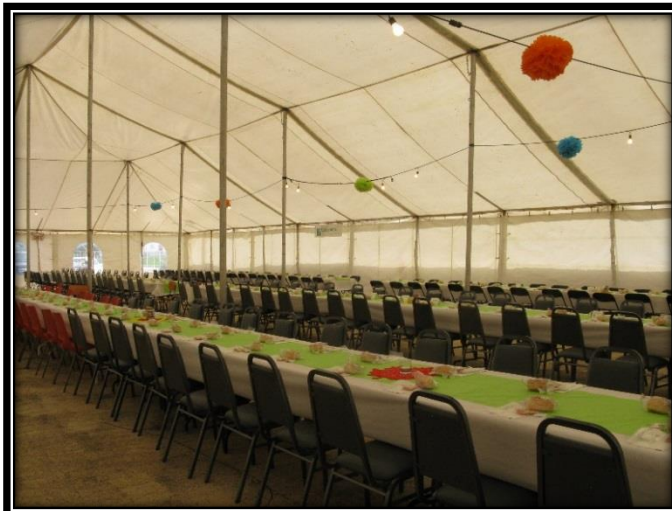
VOUS AVEZ PEUT-ÊTRE DROIT À UNE RISTOURNE?

Vous devez vous présenter à la caisse pour une réclamation.
Merci de votre coopération.

Nathalie Dumais, agente service aux membres

Souper des acériculteurs 27 mai 2017

Saint-Athanase, l'érable : emblème de notre fierté!



Souper des acériculteurs (suite)
27 mai 2017



Les invités sont arrivés....et la fête bat son plein....

Souper des acériculteurs

27 mai 2017



*Érablière de l'année :
Érablière Maxime Nadeau*

De gauche à droite : Maxime Nadeau, propriétaire, Chantale Plourde, représentante de la Caisse des Champs et des Bois & André St-Pierre, maire.



*Employé de l'année :
Alexis Caron*

De gauche à droite : Alexis Caron, employé de l'Érablière C.S. Caron S.E.N.C., Chantale Plourde, représentante de de la Caisse des Champs et des Bois, André St-Pierre, maire & Guylaine Sirois, préfet de la MRC de Témiscouata.

Merci à la Caisse des Champs et des Bois qui une fois de plus, a offert une bourse de 175 \$ à l'érablière de l'année et une bourse de 125 \$ à l'employé de l'année!

Félicitations aux heureux récipiendaires!





La Fête Nationale à Saint-Athanase le samedi 24 juin 2017

Photos randonnée : Guylaine Boucher

Photos souper : Chantale Alain



La Fête Nationale à Saint-Athanase le samedi 24 juin 2017 (suite)



Un grand merci à toutes les personnes qui se sont impliquées de près ou de loin dans l'organisation de la Fête Nationale du 24 juin dernier. Ce fût très apprécié!



PETITS RAPPELS



Trucs de grand-mère citoyenne!

Conservation des fines herbes (1^{ère} partie)

Au réfrigérateur :

On place les tiges dans un verre d'eau et on couvre les fines herbes d'un sac de plastique. On peut ainsi les conserver une semaine.

Séchage à l'air libre

On attache les tiges des fines herbes à l'aide d'une ficelle et on les suspend la tête en bas dans une pièce sombre et bien aérée. Il faut compter de quatre à huit jours de séchage, selon la variété de fines herbes. Une fois qu'elles sont sèches, on retire les feuilles des tiges et on les conserve dans un contenant hermétique à l'abri de la lumière.

Un nouveau trésor parmi nous...



Le 23 mai 2017 est née :
Lily-Rose Landry Breault,
fille de Cathy Landry et
Alexandre Breault

Félicitations aux nouveaux parents!

TAXES MUNICIPALES PROCHAINS VERSEMENTS

- 28 septembre 2017 (jeudi)

Si vous effectuez un versement après la date de référence, veuillez communiquer avec la directrice générale, Mme Francine Morin au 418-863-7706 ou par courriel à info@saint-athanase.com pour confirmer le montant à payer, incluant les intérêts applicables.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017

Vous connaissez le monde
municipal?

Que votre réponse soit oui ou non,
pourquoi ne pas faire le saut dans
ce monde sans cesse en
mouvement? N'hésitez pas à
manifestez votre intérêt pour notre
milieu.

QUAND?

Le 5 novembre prochain.

*N.B. Tous les postes sont ouverts à
toute la population.*

Pour plus d'informations, surveillez
le prochain journal.

Merci de vous impliquer!